

## LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2016 : UNE GESTION MAÎTRISÉE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

**La baisse des dotations de l'État de 872 K€ en 2015 se poursuit en 2016. MACS accusera une diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de 60 % entre 2013 et 2017. Pour autant, grâce à son dynamisme économique, son attractivité et une bonne gestion, MACS a conservé une situation financière saine lui permettant de continuer à investir sans exercer de pression fiscale supplémentaire sur les ménages et les entreprises.**

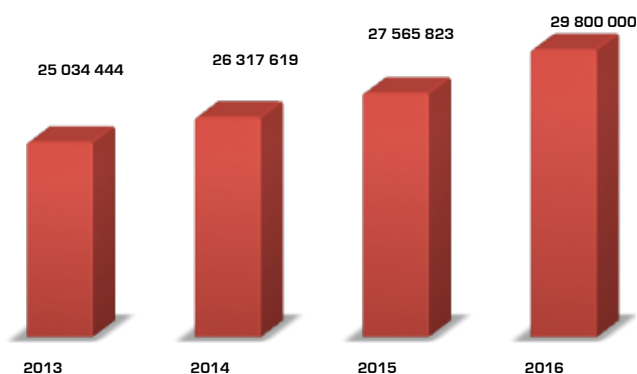
### Un maintien de la fiscalité en faveur des ménages

Les taux de taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et le non bâti continuent de baisser corrélativement à la mise en œuvre de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Pour mémoire, les ordures ménagères étaient auparavant financées sur la taxe d'habitation et la taxe foncière. L'année 2016 sera la dernière des trois années de lissage des taux pour la mise en place de la TEOM. Cette dernière couvrira à compter de 2016 la participation de MACS au SITCOM qui devrait être d'environ 11 M€.

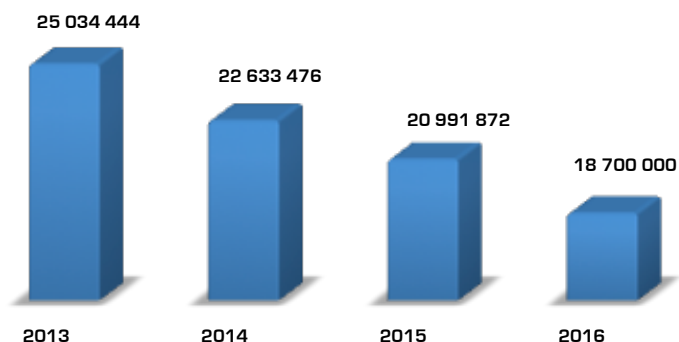
	2013	2014	2015	Propositions de taux pour 2016	Baisse des taux de 2013 à 2016
Taxe d'habitation	14,46 %	12,68 %	10,99 %	<b>9,59 %</b>	- <b>33,67 %</b>
Taxe foncière sur le bâti	6,97 %	6,11 %	5,30 %	<b>4,62 %</b>	- <b>33,67 %</b>
Taxe foncière sur le non bâti	24,29 %	21,30 %	18,46 %	<b>16,10 %</b>	- <b>33,67 %</b>
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (mise en place en 2014)		4 %	7,70 %	<b>11,21 %</b>	

Sources : DGFIP

Recettes Ménages avec TEOM (en €)

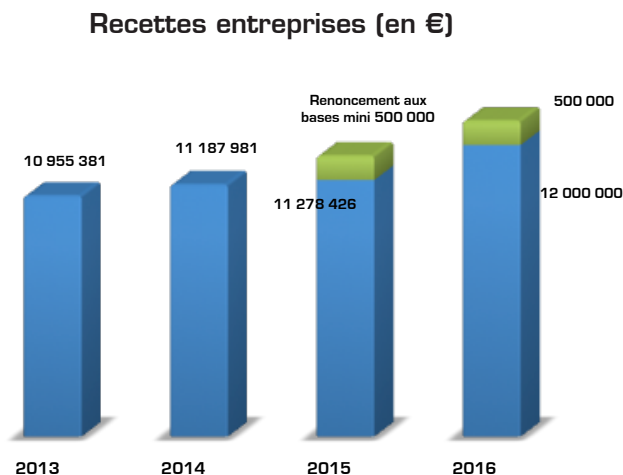


Recettes Ménages sans TEOM (en €)



## L'effort pour les entreprises sera maintenu

Pour la cotisation foncière des entreprises (CFE), il est proposé un taux équivalent à celui de 2015, soit 25,90%. Pour rappel, ce taux a été diminué en 2015 et se situe à un niveau très compétitif par rapport aux collectivités équivalentes. Par ailleurs, comme en 2015, MACS a fait le choix de ne pas augmenter le seuil plafond des bases de minimum de CFE (soit 500 000 € de recettes en moins pour MACS).



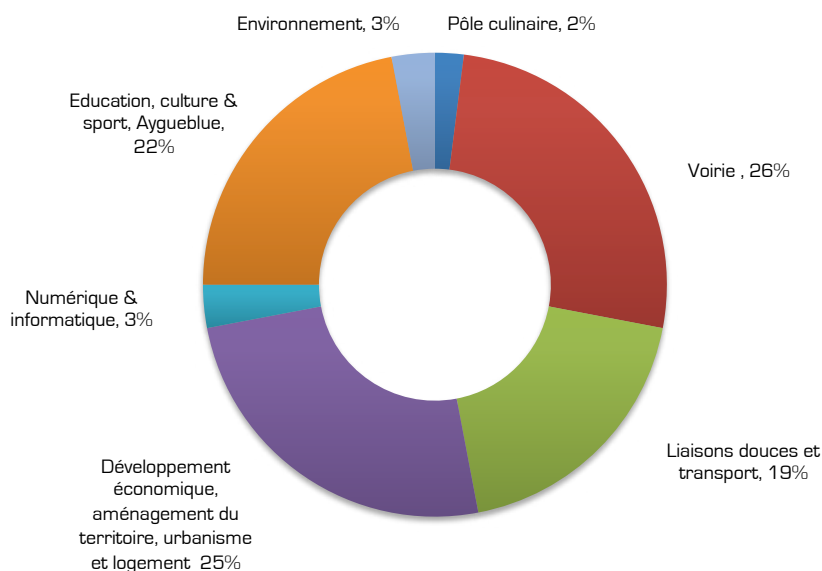
## Sur 1 euro de recettes fiscales, 56 centimes pour mettre en œuvre les projets de MACS

Au total, une recette fiscale de 30,8 M€ est attendue pour l'année 2016. Sur ce total, MACS reversera 8,4M€ à d'autres collectivités dans le cadre du fond national de garantie individuelle de ressources (FNGIR) et 5,4 M€ aux 23 communes au titre des attributions de compensation (AC). La recette réelle disponible pour porter les politiques publiques de MACS s'établira donc à 17 M€ en 2016 soit 55 % du produit fiscal perçu, dans la mesure où MACS ne serait pas assujettie au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

## Investissements : soutenir l'économie locale et le développement du territoire

En 2016 MACS consacrera 16 M € pour soutenir l'activité économique locale et continuer à jouer son rôle d'aménageur du territoire en termes de voirie, logement, pistes cyclables, numérique, transition énergétique, culture et loisirs ...

Rappelons qu'un Plan Pluriannuel d'investissement (PPI) a été engagé pour planifier les investissements en termes de voirie et de liaisons douces pour les 5 prochaines années ; le budget total dédié s'élève à 35 M€.



## MACS au service de ses habitants



### PÔLE CULINAIRE : 4,5 M€\*

Plus de **1 150 000 repas** produits pour les scolaires et nos aînés ;  
plus de **520 bénéficiaires** inscrits pour le portage à domicile ;  
**4 600 enfants** déjeunent chaque jour à la cantine ;  
une priorité est donnée à la qualité et aux produits locaux, avec un approvisionnement auprès d'une **vingtaine de fournisseurs établis dans les Landes et les Pyrénées -Atlantiques** ;  
une lutte est engagée **contre le gaspillage alimentaire** dans les restaurants scolaires, avec un partenariat mis en place entre MACS et les communes, pour mettre en place des mesures de suivi des aliments, adapter la composition des menus et veiller à éduquer le goût des enfants.



### TRANSPORT ET MOBILITÉ : 2,2 M€\*

MACS propose des solutions alternatives au «tout-voiture». Ainsi, les lignes du réseau de bus YÉGO offrent un service de mobilité durable à moindre coût. **150 000 voyages** en YÉGO ont été comptabilisés en 2015, soit **une économie de 105 tonnes de CO2** pour le territoire et **un gain de 640 000 €** pour les voyageurs. Par ailleurs, **70 km de liaisons douces** ont été réalisées et **98,7 km supplémentaires** le seront d'ici 2020.



### GESTION DES DÉCHETS/ENVIRONNEMENT : 11,6 M€\* dont 11M de participation au SITCOM

**29 403 tonnes** de déchets ménagers collectés en 2015 (en stabilité versus 2014) ;  
**5 755 tonnes** de collecte sélective de déchets recyclé (en stabilité versus 2014) ;  
MACS s'est engagée dans une **démarche de transition énergétique** visant un territoire à énergie positive (TEPOS) et a dévoilé sa **feuille de route pour 2015-2020** ;  
MACS œuvre aussi à la **préservation des milieux naturels** du territoire, dont la réserve du Marais d'Orx et de l'Étang Noir à Seignosse.



### CENTRE AQUATIQUE AYGUEBLUE : 3,4 M€\*

**205 000 entrées** enregistrées sur 2015 ;  
**2 850 élèves** y apprennent à nager gratuitement chaque année. MACS finance tous les frais y compris les **500 rotations** pour transporter les écoliers.



### CIAS : 900 000 €

**1 200 bénéficiaires** des services à domicile de MACS  
**160 intervenants** à domicile



MACS continue à **mettre en œuvre sa politique culturelle** à travers le centre de formations musicales Pôle Sud (Saint-Vincent-de-Tyrosse), la Maison de l'oralité et du patrimoine (Capbreton), le soutien au loft culturel Les Bourdaines (Seignosse) et bientôt l'ouverture du centre d'arts chorégraphique la Marensine (Soustons), ...

\* investissement et fonctionnement confondus

## Fonctionnement : des dépenses contenues

Comme en 2015, une vigilance particulière sera portée sur l'évolution des dépenses de fonctionnement qui tiennent compte des évolutions d'effectifs liées aux nouvelles compétences et au niveau ambitieux d'investissement qui est envisagé :



les dépenses de fonctionnement des services évoluent très légèrement : +1% ;



les charges de personnel sont maîtrisées : le ratio de personnel sur les charges de fonctionnement atteindra les 17% avec les recrutements 2016 ;



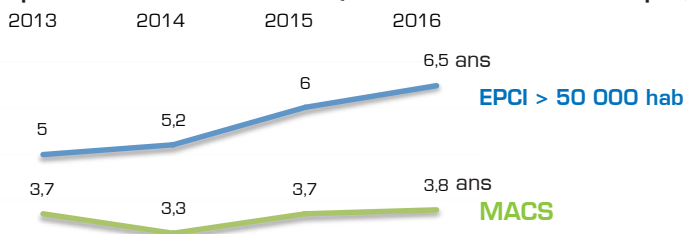
les subventions aux associations sont valorisées à hauteur de l'inflation, soit 1%.

## Un endettement maîtrisé



Pour supporter sa politique ambitieuse d'investissement, MACS va recourir à l'emprunt en dégradant très légèrement sa capacité de désendettement. Pour rappel, entre 2013 et 2016, MACS a augmenté l'encours de sa dette de 2,4 M€, avec une réalisation des investissements à hauteur de 28 M€. Pour la suite, en fonction de la situation économique, une priorisation des investissements sera définie afin de maintenir un taux d'endettement à un niveau soutenable. Le niveau d'endettement est raisonnable avec une capacité de désendettement qui reste inférieur à 4 ans (3,8 ans) et très en dessous de la moyenne nationale des EPCI de taille comparable (6,5 ans).

Capacité de désendettement (= encours de la dette / épargne brute)



### ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes a été établi et s'appuie sur différents indicateurs. Ces indicateurs permettent d'élaborer une situation de référence, afin de suivre et d'évaluer sur le long terme l'impact de nos politiques sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Il ressort notamment que :

- **54 % des agents sont des hommes pour 46 % de femmes** (lié aux compétences essentiellement techniques exercées par MACS) ;
- **Une majorité de femmes occupe des postes de direction** (alors qu'au niveau national le taux de féminisation n'est que de 18 %) ;
- **Aucune discrimination entre les femmes et les hommes** au niveau des recrutements, des salaires à poste égal, de l'accès à la formation, des promotions internes et des aménagements de temps de travail.



### DÉVELOPPEMENT DURABLE

**MACS publie le rapport annuel de développement durable 2015 qui vise à dresser le bilan de la collectivité en matière environnementale et à présenter les politiques et les orientations pour les années à venir.**

#### Les domaines d'intervention :

- **La rénovation énergétique de l'habitat**  
Il s'agit de proposer un accompagnement des propriétaires et des professionnels pour faciliter la mise en oeuvre de rénovations énergétiques performantes.
- **La transition énergétique des bâtiments publics**  
MACS a choisi d'allouer un fonds de concours « Transition énergétique » qui finance jusqu'à 50 % des travaux de rénovation des communes.
- **L'économie circulaire**  
L'action consiste à mettre notamment en place avec le Conseil régional et la CCI des Landes un accompagnement des entreprises pour dynamiser les initiatives liées aux nouvelles formes de production et d'utilisation des ressources pour diminuer leur impact sur l'environnement.
- **La mobilité alternative**  
Il s'agit de poursuivre une politique pour les modes de transport moins énergivores au travers notamment des outils existants que sont le réseau de bus YEGO et les liaisons douces (70 km + 98,7 km d'ici 2020).
- **La production locale et partagée d'énergie renouvelable**  
Le projet consiste à développer des partenariats avec des entreprises spécialisées et en s'appuyant sur le financement participatif.

 **CONTACT PRESSE**

**Marion Parailous 06 37 32 94 47**